



à Mesdames et Messieurs les  
Maires et Président(e)s d'EPCI des Landes

Paris, le 15 juillet 2020

N/Ref : MLEK/bj  
N°12/22-2020

Madame la maire, Monsieur le maire,  
Madame la présidente, Monsieur le président,

Monique Lubin

---

Sénatrice  
des Landes

---

*Commission des  
Affaires sociales*

---

*Conseillère  
départementale*

Eric Kerrouche

---

Sénateur  
des Landes

---

*Commission  
des lois  
constitutionnelles,  
de législation, du  
suffrage universel,  
du Règlement et  
d'administration  
générale*

Nous avons le plaisir de vous adresser la proposition de résolution présentée devant le Sénat par notre groupe et dont Éric Kerrouche est l'auteur. Ce texte qui rassemble nos propositions pour une « nouvelle ère de la décentralisation » a été adopté par le Sénat mercredi 25 juin dernier. Par ce vote, ce texte est devenu celui du Sénat tout entier.

Ces propositions sont le fruit d'un travail collectif engagé il y a maintenant un an. Nous avons procédé à de nombreuses auditions, réalisé une enquête nationale auprès des maires et une consultation spécifique auprès des élus locaux landais et enfin, organisé des rencontres territoriales. Dans notre département, nombre d'entre vous nous ont fait savoir leur vision et leurs attentes en matière de décentralisation.

Si le Président de la République redécouvre à chaque crise le rôle essentiel joué par les élus locaux et qu'il a annoncé une « grande conférence des territoires » pour relancer la décentralisation, ces dernières années nous invitent à la prudence quant à la concrétisation de cette ambition. En effet, elles ont plutôt été marquées par une défiance vis-à-vis des territoires et des élus locaux : contrats de Cahors, suppression des emplois aidés, #Balancetonmaire en sont les tristes illustrations.

Pour notre part, nous sommes arrivés au constat que nous situons à la fin d'un cycle et que des solutions inédites doivent voir le jour, pour remettre au cœur la finalité de la décentralisation amorcée sous François Mitterrand : donner au citoyen le pouvoir d'agir sur son quotidien, tout en garantissant la solidarité entre tous les territoires et l'accès de chacun et chacun aux biens et services publics locaux.

Pour cela, nous avons défini six principes dans la proposition de résolution qui a été adoptée.

**a) Recentrage de l'État sur ses missions essentielles**

L'État doit sortir d'une logique de vassalisation des territoires pour devenir leur partenaire. Pour cela, il est indispensable de réformer son organisation territoriale, en supprimant les doublons inutiles entre État déconcentré et collectivités décentralisées et en mettant fin au processus de création d'agences qui signe le démembrement de l'État par lui-même. Nous proposons que les missions de l'État soient récapitulées dans la Constitution, le reste relevant des collectivités territoriales. Cette logique n'est pas incompatible avec le maintien d'un État fort, centré sur ses compétences régaliennes et garant de l'unité nationale et de la justice territoriale.

**b) Nouveaux transferts de compétence**

Ce recentrage de l'État implique de nouveaux transferts de compétence : rétablir aux régions le pilotage de la politique de l'apprentissage et leur confier celle du service public de l'emploi, affirmer le rôle du département pour les solidarités et l'ingénierie locale, conférer une place plus affirmée aux élus locaux dans la gestion des hôpitaux.

**c) Solidarité financière et lisibilité des finances locales**

Pour que les collectivités deviennent des acteurs à part entière, il faut remettre à plat la relation financière entre État et collectivités, qui sont aujourd'hui les premières investisseuses publiques. Ce nouveau cadre financier doit se décliner dans une loi de financement des collectivités territoriales et la reconnaissance d'une réelle autonomie financière qui mette un terme à la remise en cause systématique des impôts locaux. Il doit aussi être l'expression d'une solidarité financière par un renforcement des mécanismes de péréquation qui réduisent les inégalités territoriales.

**d) Collectivités motrices de la transition écologique**

Sans proximité et innovation territoriale, la transition écologique sera un vain mot. Nous appelons à prendre en compte l'absolue nécessité de la transition écologique et de la soutenabilité environnementale des politiques publiques car c'est à l'échelle des territoires que se jouent les questions de mobilité, de maîtrise de l'énergie et de rénovation énergétique. Nous demandons la création d'une « dotation verte territoriale » pour accompagner les collectivités dans cette trajectoire.

**e) Territoires plus agiles et qui coopèrent**

Notre conviction est que cette nouvelle ère de la décentralisation devra s'inscrire dans une logique de coopération et de solidarité inter-territoriales pour œuvrer à la justice sociale, par un accès équitable de chacun aux biens et services publics. Nous proposons ainsi la mise en place de pactes inter-territoriaux permettant de dépasser la logique de frontière administrative et de concurrence entre collectivités.

Ce nouveau modèle devra nécessairement s'accompagner d'évolutions adaptées aux diversités territoriales par un droit à la différenciation reposant sur l'expérimentation, un pouvoir réglementaire et d'adaptation locale des normes qui trouve une portée effective et des intercommunalités qui ne reposent plus sur un modèle uniforme.

**f) Renouveau de la démocratie territoriale**

Enfin, parce que la décentralisation est le rapprochement de l'action publique des citoyens, la démocratie territoriale doit être approfondie par une réelle parité au sein des exécutifs, la mise en place d'un vrai statut de l'élu qui permettra de diversifier l'origine sociale du personnel politique tout en assurant son renouvellement et également, une participation plus directe des citoyens.

Ces orientations n'épuisent pas le débat mais nous paraissent nécessaires pour redonner du souffle à la décentralisation et permettre à l'action publique de répondre aux défis de demain et de retrouver la confiance de nos concitoyens.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Monique LUBIN



Sénatrice des Landes

Éric KERROUCHE



Sénateur des Landes